

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Comité du
SYNDICAT MIXTE ECOLE DEPARTEMENTALE DE MUSIQUE DES AM

Séance du 21 JUIN 2000

Objet : L'an deux mille et le vingt et un Juin
à dix-sept heures trente

Budget
Supplémentaire
2000

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean THAON

MM06/04

Présents ou représentés :

MM. THAON, BALDINI, BARBIER, BETTATI, DAVID, DEBERDT, FOUQUES, GILLY, LORENZI, MANGIAPAN, MASCARELLI, MORANI, OLLIE, PASCAL, REGHEZZA, VELAY, VIAL, VICTOR, Mmes DALMASSO, SOMARIA, FAVARO, FORESTIER,

Le Président donne lecture du Budget
Supplémentaire du Syndicat pour l'année 2000 :

Après lecture des chapitres des dépenses et des recettes, article par article, le Comité constatant son bon équilibre, décide à l'unanimité de voter le Budget Supplémentaire 2000 du Syndicat qui se présente comme suit

DEPENSES :	Fonctionnement	143 000 F
	Investissement	250 000 F
	Total	393 000 F
RECETTES :	Fonctionnement	143 000 F
	Investissement	250 000 F
	Total	393 000 F

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les Membres présents.

Pour extrait certifié conforme au registre,

Le Président,
Jean THAON

Le Président
Jean THAON
Conseiller Général